

 **La commune d'Ambres recrute un agent recenseur**

Dans le cadre du recensement de la population, la commune d'Ambres recherche **1 agent recenseur** pour la période du **6 janvier 2026 au 14 février 2026**.

Missions : réalisation des tournées, distribution et collecte des questionnaires, accompagnement des habitants.

Profil : rigueur, discréetion, sens du contact, disponibilité

Formation assurée par la commune.

 **Candidatures à adresser en mairie (CV + lettre de motivation) par mail à accueil@mairie-ambres.fr**